

CORRIGÉ

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BREVET PROFESSIONNEL PREPARATEUR EN PHARMACIE

SESSION 2008

EPREUVE E4

LEGISLATION ET GESTION PROFESSIONNELLES

	BAREME
LEGISLATION DU TRAVAIL	15 points
LEGISLATION PROFESSIONNELLE	40 points
GESTION A L'OFFICINE	25 points
TOTAL	80 points

Examen	BREVET PROFESSIONNEL	Session	2008	Code	70803		
Spécialité	PREPARATEUR EN PHARMACIE						
Intitulé de l'épreuve	E4 - U40 LEGISLATION ET GESTION PROFESSIONNELLES						
Type	CORRIGE	Durée	2h30	Coefficient	4	N° de page/total	1/12

LEGISLATION DU TRAVAIL

15 points

Pharmacie BONICEL et FERREIRE,
Paris 15^{ème}
Cherche préparateur (trice)
CDI, tps cplt.
Tél : 01

MP07152

1. Un journal professionnel sous sa rubrique offres d'emplois, propose l'annonce ci-dessus. **1 point**

Indiquer si cette annonce respecte dans sa formulation les règles de non-discrimination. Justifier votre réponse.

Oui, elle respecte dans sa formulation les règles de non discrimination notamment sur le sexe.

2. Cette annonce propose un CDI **3.5 points**

2.1 Préciser la signification du sigle CDI
Contrat à durée indéterminée 0,5 pt

2.2 Comparer les deux types de contrat CDD et CDI, dans le tableau en annexe 1, en cochant la ou les bonnes colonnes.

PROPOSITIONS	CDD	CDI
Contrat écrit	X	X <small>(Si case non cochée, ne pas pénaliser)</small>
Durée maximale de 18 mois dans le cas général	X	
Période d'essai	X	X
Droit à une indemnité de fin de contrat	X	
Pour assurer le remplacement d'un congé de maternité	X	
Possibilité de licenciement		X

3 pt
(6x0.5)

0,5 point par ligne (0 point à la ligne complète si erreur).

3. A partir de la grille de salaires de l'annexe 2 et des connaissances personnelles, répondre aux questions suivantes. **9 points**

3.1 Donner les conditions de diplôme requises pour répondre à cette annonce.
Brevet Professionnel (ou BP) de préparateur en pharmacie. 0,5 pt

3.2 Préciser le coefficient d'un préparateur nouvellement diplômé ainsi que le salaire mensuel de référence pour un temps complet. 2 pt
Coefficient 230 pour un salaire correspondant de 1.362,92 euros.

Intitulé de l'épreuve U40 LEGISLATION ET GESTION PROFESSIONNELLES			70803
Type CORRIGE	Durée 2h30	Coefficient 4	N° de page/total 2/12

3.3 Sachant que la formule de calcul du salaire brut est la suivante :
 Valeur du point x nombre d'heures mensualisées x coefficient / 100
 Calculer le salaire d'un préparateur 2^{ème} échelon effectuant 24 heures de travail hebdomadaire. 3,5 pt

Nombre d'heures mensualisées : $24 \times 52 / 12 = 104$ heures (1,5)
Valeur du point : 3,907 € (relevé dans annexe 2) (0,5)
Coefficient : 240 (relevé dans annexe 2) (0,5)
Salaire brut : $3,907 \times 104 \times 240 / 100 = 975,19$ € (1)

OU

ou

Nombre d'heures mensualisées : $24 \times 52 / 12 = 104$ heures (1,5)
Salaire horaire : 9,38 (relevé dans l'annexe 2) (1)
Salaire brut : $9,38 \times 104 = 974,52$ € (1)

3.4 Préciser la signification de SMIC. 1 pt
Salaire minimum interprofessionnel de croissance.

3.5 Différencier le SMIC du minimum conventionnel. 2 pt
Le SMIC est le salaire minimum prévu par la loi.
Le minimum conventionnel est le salaire minimal professionnel de base fixé dans les conventions collectives, il est généralement supérieur au SMIC.

4. Citer la convention collective applicable dans la pharmacie BONICEL et FERREIRE **1 point**
La CCNPO : convention collective nationale de la pharmacie d'officine.
 Sigle seulement : 0,5pt

SOIN ET RIGUEUR DANS LA REDACTION

0,5 point

On tiendra compte des critères suivants :

- Lisibilité de l'écriture
- Qualité de la syntaxe et de l'orthographe
- Propreté de la copie

Intitulé de l'épreuve U40 LEGISLATION ET GESTION PROFESSIONNELLES			70803
Type CORRIGE	Durée 2h30	Coefficient 4	N° de page/total 3/12

LEGISLATION PHARMACEUTIQUE

40 points

1. La pharmacie appartient à M BONICEL et Mme FERREIRE, pharmaciens.

12 points

1.1 Enumérer quatre conditions d'exercice professionnel nécessaires aux titulaires pour exploiter cette officine.

2pt

- **être titulaire du diplôme français d'Etat de docteur en pharmacie ou du diplôme français d'état de pharmacien ou autre titre défini selon les dispositions en vigueur.**
- **être de nationalité Française, citoyen andorran, ressortissant de l'un des états membres de l'Union Européenne ou ressortissant d'un pays dans lequel les français peuvent exercer la pharmacie.**
- **être inscrit à l'ordre des pharmaciens.**
- **avoir au moins 6 mois d'expérience professionnelle s'il n'a pas effectué le stage de fin d'études de 6 mois dans une officine ou dans une pharmacie hospitalière.**
- **enregistrement du diplôme à la Préfecture.**

(0,5 x 4)

1.2 Donner la définition de l'officine.

- ***Etablissement affecté à la dispensation au détail des médicaments, produits et objets du Monopole***
- ***ainsi qu'à l'exécution des préparations magistrales***
- ***et officinales***

1.5pt

(0.5x3)

1.3 Citer tous les collaborateurs possibles habilités à exercer l'activité pharmaceutique (préparer et dispenser les médicaments) en plus du pharmacien titulaire.

- ***pharmacien adjoint (assistant), pharmacien remplaçant***
- ***préparateur BP (sous la responsabilité d'un pharmacien)***
- ***étudiant de 3^{ème} année, stage effectué, (sous la responsabilité d'un pharmacien)***
- ***étudiant de 6^{ème} année***

2pt

(0.5x4)

1.4 En lisant la revue « Prescrire » de Mars 2007, Jean relève la phrase suivante : « la liste des marchandises que les pharmaciens sont autorisés à vendre est à distinguer de la liste qui sous entend le monopole pharmaceutique.. » : donner la définition du monopole pharmaceutique.

1.5pt

- ***Privilège, exclusivité donnée par la loi qu'ont les pharmaciens et leur collaborateurs,***
- ***de détenir, préparer, délivrer certains produits,***
- ***à l'exclusion d'autres personnes.***

1.5 Lors d'une journée d'ouverture habituelle, la pharmacie fait l'objet d'une inspection sur la réglementation et la législation pharmaceutique.

1.5.1 Citer le corps d'inspection dont il s'agit.

Il s'agit des pharmaciens inspecteurs.

0.5pt

1.5.2 Donner 3 exemples pour expliquer son rôle à l'officine.

2pt

Rôle : vérifier l'application des textes législatifs et réglementaires (une inspection par an).

(0,5)

- ***présence d'un pharmacien et exercice personnel du titulaire***
- ***personnel qualifié au comptoir pour la dispensation et la préparation de médicaments***

(0,5x3)

Intitulé de l'épreuve		U40 LEGISLATION ET GESTION PROFESSIONNELLES		70803
Type	Durée	Coefficient	N° de page/total	
CORRIGE	2h30	4	4/12	

- **bonnes pratiques sur les conditions de réalisation des préparations : locaux et matériel adaptés, contrôle des balances, bonne conservation des médicaments, date de péremption.**
- **stockage des médicaments listés**
- **stockage et comptabilité des stupéfiants**
- **tenue des ordonnanciers**

1.5.3 Préciser l'insigne devant être porté par Jean dans l'exercice de sa profession.

Insigne sur lequel figure un mortier (et pilon)

0.5pt

1.6 Lors d'une conversation avec Jean, le pharmacien lui rappelle les responsabilités respectives du pharmacien titulaire et du préparateur lors de la délivrance : les citer et les définir.

2pt

pharmacien :

- **responsabilité pénale : amende et/ou prison**

(0,5)

- **responsabilité civile : dommages et intérêts (pouvant être couverte par une assurance) pour ses propres actes et ceux du personnel non**

(1)

pharmacien

préparateur :

- **responsabilité pénale : amende et ou prison pour ses propres actes**

(0,5)

2. Jean effectue des tâches diverses à l'officine

5.5 points

2.1 Il se rend tout d'abord au préparatoire pour y préparer un Cérat Cosmétique.

2.1.1 Préciser de quelle catégorie de médicament il s'agit.

Préparation officinale

0.5pt

2.1.2 Donner la définition de cette catégorie

Tout médicament préparé en pharmacie selon les indications de la pharmacopée et destiné à être dispensé directement aux patients approvisionnés par cette pharmacie

1.5pt

2.2 Il doit ensuite ranger des substances vénéneuses qu'il vient de réceptionner : compléter les 2 tableaux de l'annexe 3 (Document à rendre avec la copie), en vous aidant de l'annexe 4 et du document ci-dessous.

3.5pt

Différentes catégories de substances vénéneuses	
les substances dangereuses	
	toxiques
	irritantes
	corrosives
	nocives
les matières premières pharmaceutiques	
	liste II
	Liste I
	Stupéfiants
spécialités pharmaceutiques (usage humain ou usage vétérinaire)	
	liste II
	liste I
	Stupéfiants

Intitulé de l'épreuve			70803
U40 LEGISLATION ET GESTION PROFESSIONNELLES			
Type	Durée	Coefficient	N° de page/total
CORRIGE	2h30	4	5/12

Annexe 3

Produits à ranger	Catégorie et liste éventuelle	Lieu de stockage
Exemple : Acide chlorhydrique	Substance dangereuse corrosive	A part de toute autre substance Hors portée public
Erythromycine base	Matière première Liste I 0,25 pt	Armoire fermée à clé Avec substances toxiques et très toxiques éventuellement Hors portée public 0,5 pt
Codeine base	Matière première Stupéfiant 0,25 pt	Armoire fermée à clé, munie d'un dispositif d'alerte ou de sécurité renforcée Avec substances corrosives, irritantes et nocives Hors portée public 0,5 pt
Sulfate de Zinc	Matière première liste II 0,25 pt	A part de toute autre substance Hors portée public 0,25 pt

Spécialités pharmaceutiques à ranger	Lieu de stockage
DUROGESIC® 25 µg 5 patchs (Stupéfiant)	Armoire fermée à clé, munie d'un dispositif d'alerte ou de sécurité renforcée Hors de portée du public 0,5 pt
PONSTYL® 250 mg 20 gélules (Liste 2)	Hors de portée du public 0,5 pt
LEXOMIL® 6 mg 30 comprimés (Liste 1)	Hors de portée du public 0,5 pt

Intitulé de l'épreuve U40 LEGISLATION ET GESTION PROFESSIONNELLES			70803
Type CORRIGE	Durée 2h30	Coefficient 4	N° de page/total 6/12

3. Plus tard Jean se rend au comptoir et dispense plusieurs ordonnances sur lesquelles se trouvent des spécialités (Combivir[®], Zophren[®], Gamma tétanos[®], Roaccutane[®]) dont certaines sont des médicaments à statut particulier. **11 points**

A l'aide des documents en annexes 5 et 5 bis, vous répondrez aux questions ci-dessous :

3.1 Pour le COMBIVIR[®] :

- 3.1.1 Préciser son statut particulier.
Médicament soumis à prescription initiale hospitalière annuelle 0.5pt
- 3.1.2 Indiquer l'élément à vérifier avant la dispensation de ce médicament.
Jean devra vérifier La validité de la p.i.h (date de prescription, durée de validité de la p.i.h) 1pt
- 3.1.3 Indiquer les inscriptions spécifiques à ce type de médicament qui devront figurer à l'ordonnancier.
Il devra mentionner le nom de l'établissement auquel appartient le prescripteur et le nom du prescripteur hospitalier auteur de la prescription initiale. 0.5pt
- 3.1.4 Préciser le taux de remboursement de cette spécialité en donnant deux justificatifs
100% 0.5pt
1^{er} chiffre du code barre = 5 0.5pt
présence d'un rectangle barré sur la vignette 0.5pt

3.2 Pour ZOPHREN[®]

- 3.2.1 Préciser son statut particulier
Il s'agit d'un médicament d'exception car la vignette est entourée d'un liseré vert 1pt
- 3.2.2 Décrire le type d'ordonnance qui sera utilisée et préciser son devenir
On utilise une ordonnance à 4 volets 2 pt
- 1 pour le patient,
- 2 et 3 pour les organismes de remboursement et contrôle médical (0.5x4)
- 4 pour le pharmacien
- 3.2.3 Indiquer quelles seront les conditions de renouvellement de ce produit à l'officine
- renouvelable que si le prescripteur l'a indiqué sur l'ordonnance (car c'est une liste I) 1pt
- sur présentation du 1^{er} volet

3.3 Pour le GAMMATETANOS[®], Médicament Dérivé du Sang

- 3.3.1 Indiquer la durée de conservation du registre des Médicaments Dérivés du Sang.
40 ans 0.5pt

Intitulé de l'épreuve U40 LEGISLATION ET GESTION PROFESSIONNELLES			70803
Type CORRIGE	Durée 2h30	Coefficient 4	N° de page/total 7/12

- 3.3.2 Retrouver deux inscriptions particulières propres à ce registre
 - **date de naissance du patient**
 - **étiquette détachable du conditionnement extérieur**
 - **numéro d'ordre différent par spécialité délivrée** 1pt
- 3.4 L'ordonnance qui comporte du Roaccutane est une première prescription émanant d'un médecin généraliste. Elle est destinée à une jeune fille de 17 ans.
- 3.4.1 Préciser les points que Jean devra vérifier avant la première dispensation.
 Il doit vérifier : 1.5pt
 - **la régularité de l'ordonnance avec sa date : moins de 7 jours par rapport à la date de prescription** (0,25X6)
 - **l'évaluation du niveau de compréhension de la patiente**
 - **la date du test de grossesse**
 - **moins de 3 jours par rapport à la date de prescription**
 - **la mise en place d'une méthode de contraception**
 - **la signature de l'accord des soins et de contraception**
- 3.4.2 Expliquer les conditions de renouvellement de cette ordonnance.
Cette ordonnance n'est pas renouvelable, il faut une nouvelle ordonnance 0.5pt
4. Une des ordonnances, sur laquelle est prescrit du Rohypnol®, hypnotique de la Liste 1 nécessitant une ordonnance sécurisée, est destinée à Mme X, personne handicapée qui ne peut se déplacer. **7.5 points**
- 4.1 Préciser 4 caractéristiques de l'ordonnance sécurisée 2pt
 - **pré impression encre bleue** (0.5x4)
 - **papier filigrané ombré avec caducée, blanc naturel**
 - **2 carrés insérés l'un dans l'autre, coin inférieur droit où figurent le nombre de spécialités prescrites ; avec autour, en micro lettres : la mention ordonnance « sécurisée »**
 - **N° d'identification du lot en bas à gauche.**
- 4.2 Parmi les mentions obligatoires devant y figurer préciser celles : 4pt
 - Concernant le prescripteur
nom du prescripteur, adresse, qualité, qualification, date, signature (0.25x6)
 - Concernant le patient
nom, prénom, sexe, âge (0.25x4)
 - Concernant la durée de prescription
14 jours en 2x7 jours (doit être présenté dans les 3 jours sinon les jours de retard sont perdus). (1)
Le fractionnement doit être précisé par le prescripteur.
 - Concernant le renouvellement éventuel (0.5)
non renouvelable, il faut une nouvelle prescription.

Intitulé de l'épreuve U40 LEGISLATION ET GESTION PROFESSIONNELLES			70803
Type CORRIGE	Durée 2h30	Coefficient 4	N° de page/total 8/12

4.3 Donner 3 conditions préalables à la dispensation à domicile.
 dispensation : ***Jean est une personne habilitée (diplômée BP), envoyée au domicile d'une personne dans l'impossibilité de se déplacer (état de santé, âge, situation géographique) pour y dispenser le médicament, en veillant à la bonne observance et la bonne compréhension de Mme X. Ce service est gratuit.*** 1.5pt

5. Le pharmacien doit délivrer une ordonnance vétérinaire, sur laquelle est prescrite une spécialité antibiotique pour des poules. **3 points**

5.1 Préciser les mentions obligatoires (concernant les animaux) que doit inscrire le prescripteur sur l'ordonnance
Nom propriétaire des poules + adresse (0.5x2)
Moyen d'identification du ou des animaux.

5.2 Le propriétaire des poules demande au pharmacien la signification du terme « temps d'attente » inscrit sur la boîte d'antibiotique. Expliquer. 1.5pt
Le temps d'attente est le délai à observer entre la dernière administration d'un médicament à un animal (dans les conditions normales d'emploi) et l'obtention de denrées alimentaires provenant de cet animal (pour garantir l'absence de résidus en quantités supérieures aux limites maximales établies par l'U.E.).

5.3 Préciser l'organisme qui délivre l'autorisation de commercialisation des spécialités vétérinaires. 0.5pt
Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA)
Abréviation seulement = zéro

SOIN ET RIGUEUR DANS LA REDACTION

1 point

On tiendra compte des critères suivants :

- Lisibilité de l'écriture
- Qualité de la syntaxe et de l'orthographe
- Propreté de la copie

Intitulé de l'épreuve U40 LEGISLATION ET GESTION PROFESSIONNELLES			70803
Type CORRIGE	Durée 2h30	Coefficient 4	N° de page/total 9/12

GESTION A L'OFFICINE

25 points

Vous présenterez vos calculs en arrondissant à deux chiffres après la virgule.

1. Monsieur BONICEL et Madame FERREIRE sont tous les deux docteurs en pharmacie, et commerçants. **6 points**

1.1 Donner la signification du sigle SNC et du sigle RCS.

SNC = Société en nom collectif

RCS = Registre du commerce des sociétés

1 pt

1.2 Donner la définition du commerçant d'après le code du commerce.

D'après le code du commerce, le commerçant est une personne physique ou morale qui :

- exerce des actes de commerce

- fait des actes de commerce de façon habituelle

- fait des actes de commerce en son nom et pour son propre compte

1,5 pt

1.3 Citer les 3 interdictions d'accès à la profession de commerçant.

- être mineur

- être majeur sous tutelle ou sous curatelle

- être fonctionnaire

- avocat

- notaire

- expert-comptable

- administrateur judiciaire

- conseiller juridique

- avoir fait faillite

- condamnation à peine afflictive et infâmante

- condamnation pour peine de prison sans sursis pour crime

- condamnation de 3 mois de prison sans sursis pour escroquerie ou abus de confiance

1,5 pt

1.4 Citer 4 obligations de la législation fiscale pour le commerçant.

Obligations fiscales de payer :

- IRPP (impôt sur le revenu des personnes physiques)

- IS (impôt sur les sociétés)

- TVA (taxe sur la valeur ajoutée)

- Taxe professionnelle

- Taxe sur les salaires

- Taxe d'apprentissage

2 pt

Intitulé de l'épreuve			70803
U40 LEGISLATION ET GESTION PROFESSIONNELLES			
Type	Durée	Coefficient	N° de page/total
CORRIGE	2h30	4	10/12

2. Jean est le tuteur de Ludivine à l'officine. Devant délivrer une ordonnance pour Monsieur Pierre GAZON, un problème les empêche de faire une télétransmission auprès de la Sécurité Sociale. De ce fait ils doivent établir une facture subrogatoire. En vous servant des annexes 6, 7 et 8, concernant respectivement l'ordonnance, les vignettes et le tableau récapitulatif : **12 points**

2.1 Indiquer le nombre de boîte(s) à facturer pour chaque produit (régime général).

- **Doliprane comprimés bte de 16 : $2 \times 3 \times 6 = 36$ comprimés soit $36/16 = 3$ boîtes** 2,5 pt
 - **Profénid LP 200 mg : $1 \times 14 = 14$ comprimés soit $14/14 = 1$ boîte**
 - **Oméprozole Teva 20 mg : $1 \times 14 = 14$ gélules soit $14/14 = 1$ boîte** (5X0,5)
 - **Septéal solution 250 mL : 1 flacon**
 - **Compresses de gaze stériles : 2 compresses x 3 nettoyages x 6 jours = 36 compresses pour le traitement soit 2 compresses par sachet soit $36/2 = 18$ sachets de compresses.**
- Il faudra alors 2 boîtes de 10x2 compresses.**

2.2 Calculer les montants pris en charge :

- par la sécurité sociale,
- par la mutuelle, sachant que celle-ci prend en charge la totalité du ticket modérateur, 9,5 pt
- par le patient.

Pour cela vous complétez le tableau en annexe 8 (Document à rendre avec la copie).

Désignation tarification détaillée	15%	35%	65%	100%	Non remboursé
3 x 1,74 €			5,22		
1 x 8.26 €			5.25		3.01
1 x 13.17 €			13.17		
1 x 3.66 €		3.66			
2 x 3.10 €			2.40x2 = 4.80		0.70x2 = 1.40
TOTAL		3.66	28.44		4.41
Part SS		1.28	18.49		
Part mutuelle		2.38	9.95		
Part assuré					4.41€

(19X0,5)

Montant de l'ordonnance : 36,51€

Part Sécurité sociale : 19.77€

Part mutuelle : 12.33€

Part assuré : 4.41€

3. Madame FERREIRE commande des crèmes hydratantes pour les mains à un PATTC de 5,98€. Sachant que le taux de TVA est de 19,6% et que le taux de marque est de 40% : **3 points**

3.1 Calculer le PAHT.

$$PAHT = \frac{5,98 \times 100}{119,60} = 5 \text{ €}$$

1 pt

3.2 Calculer le PVHT.

$$PVHT = \frac{5 \times 100}{60} = 8,33 \text{ €}$$

1 pt

Intitulé de l'épreuve U40 LEGISLATION ET GESTION PROFESSIONNELLES			70803
Type CORRIGE	Durée 2h30	Coefficient 4	N° de page/total 11/12

3.3 Calculer le PV TTC.

1 pt

$$PV TTC = \frac{8,33 \times 119,60}{100} = 9,96 \text{ €}$$

4. Le laboratoire fabricant de ces crèmes propose à Madame FERREIRE de lui faire une remise supplémentaire de 20% pour 50 unités. Elle en commande donc 50 unités.

3,5 points

4.1 Calculer le prix d'achat remisé unitaire.

0,5 pt

$$\text{Montant de la remise} : \frac{5 \times 20}{100} = 1 \text{ €}$$

$$PAHT \text{ remisé} : 5 \text{ €} - 1 \text{ €} = 4 \text{ €}$$

4.2 Calculer le taux de marque avec le prix d'achat remisé (PVHT inchangé).

1,5 pt

$$\text{Taux de Marque} : \frac{MB \times 100}{PVHT}$$

$$MB = 8,33 - 4 = 4,33 \text{ €}$$

$$Tx M = \frac{4,33 \times 100}{8,33} = 51,98\% \text{ soit } 52\%$$

4.3 Calculer le nouveau PV TTC unitaire si Madame FERREIRE souhaite conserver son taux de marque à 40%.

1,5 pt

$$\text{Si } Tx M = 40\% \quad TVA = 19,60\% \quad \text{et le montant du PAHT} = 4,00 \text{ €}$$

$$PV TTC = \frac{4,00 \times 119,60}{60} = 7,97 \text{ €}$$

SOIN ET RIGUEUR DANS LA REDACTION

0,5 point

On tiendra compte des critères suivants :

- Lisibilité de l'écriture
- Qualité de la syntaxe et de l'orthographe
- Propreté de la copie

Intitulé de l'épreuve		U40 LEGISLATION ET GESTION PROFESSIONNELLES		70803
Type	Durée	Coefficient	N° de page/total	
CORRIGE	2h30	4	12/12	